



Conseil Informe

EN JANVIER, BONNE NOUVELLE ANNÉE

Municipalité de La Doré
13 à membres | 23 k abonnés
Municipalité de La Doré | 13 abonnés
4998, rue des Saules
La Doré (Québec) G0J 1G9
■ Entreprise locale

Loisirs La Doré
161 abonnés | 0 abonnements
Cette page est conçue pour donner de l'info
■ Sports et loisirs

Parc Nourricier de La Doré
55 abonnés | 3 abonnements
Parc municipal où l'on retrouve plusieurs p
■ Sports et loisirs

Parcours effrayant animé
503 abonnés | 1 abonnement
Sur le site du Moulin des Pionniers, le pa
■ Maison hantée

INSCRIVEZ-VOUS À NOS PAGES FACEBOOK AFIN DE RECEVOIR DE L'INFORMAITON SUR LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DANS LA MUNICIPALITÉ

Complexe sportif de La Doré
624 abonnés | 3 abonnements
Un immeuble regroupant une patinoire (hockey,
■ Infrastructure municipale

Dek Hockey La Doré
123 abonnés | 1 abonnement
Réservation sur demande
coordonnée au 418-256-3545 poste 2225
■ Sports et loisirs

Soccer La Doré
26 abonnés | 0 abonnements
Information sur les cours de soccer offerts
Sport Plus
■ Sports et loisirs

Centre d'entraînement de La Doré
244 abonnés | 1 abonnement
Information du centre d'entraînement commun
■ Organisme gouvernemental

Ski de fond

LES SENTIERS DE SKI DE FOND SONT OUVERTS. LE STATIONNEMENT SE FAIT AU NIVEAU DU BÂTIMENT D'ACCUEIL. POUR LE SENTIER DE SKI DE FOND, LE DÉPART SE TROUVE DANS LE STATIONNEMENT DU BÂTIMENT D'ACCUEIL. VOUS TROUVEREZ UN REFUGE AU KM4. LE SENTIER FAIT 6 KM ALLER SEULEMENT. NOUS DEMANDONS À TOUS DE RESPECTER L'UTILISATION DES SENTIERS. MERCI DE NE PAS MARCHER SANS ÉQUIPEMENT DANS LES SENTIERS.

Nous conseillons de descendre la côte à pied pour prendre le départ.



SEMAINE DE RELÂCHE 2026

NOUS RECHERCHONS DES PERSONNES INTÉRESSÉES À ORGANISER UNE OU DES ACTIVITÉS OU ATELIERS DE CRÉATION OU DE SPORT (PEINTURE, BRICO, BIJOUX, PARTIE DE HOCKEY SPÉCIALE, CUISINE ETC.) POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE 2026

Contactez Maryse Paradis à coordo@ladore.ca ou 418-256-3545 poste 2225

SRISON 2026

RECHERCHE DES PERSONNES RESPONSABLES POUR:

- s'occuper du soccer junior du 18 mai au 15 juillet
- S'occuper du dek hockey junior du 18 mai au 15 juillet
- s'occuper du baseball junior du 18 mai au 15 juillet

Contact Maryse Paradis à coordo@ladore.ca



FINANCES

DÉPENSES Les Membres du Conseil ont accepté les journaux des achats du mois de décembre 2025 pour un montant total de **847 431.35\$** incluant les taxes et en autorise les paiements.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Le projet d'implantation d'une piste cyclable reliant le Pont de la Petite chute suit son cours. Le décompte progressif #5 a été déposé par l'Entrepreneur en décembre dernier et le paiement de ce dernier à Fernand Boillard inc. pour la somme de 169 334.68\$, plus les taxes applicables a été autorisé le 8 décembre. Également, le décompte progressif #6 pour le même projet a été autorisé le 19 janvier dernier pour la somme de 72 751.52\$. Ce projet est réalisé grâce à une aide financière du ministère des Transports du Québec dans le cadre du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III), du ministère du Tourisme, du Loisir et du Sport dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec et du Fonds de développement de la MRC Domaine-du-Roy.
- Le projet de construction d'un nouveau centre communautaire suit son cours. Le décompte progressif #6 a été déposé par l'Entrepreneur et le paiement de ce dernier pour la somme de 419 733.30\$, plus les taxes applicables, a été autorisé à Construction Unibec inc., le tout selon la recommandation des professionnels au projet. Ce projet est rendu possible grâce à l'aide financière du gouvernement du Québec via le Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM).
- Il est nécessaire pour la Municipalité de gérer les animaux domestiques et les animaux sauvages qui sont errants. La Municipalité n'a pas les ressources matérielles et humaines pour gérer ces animaux. Elle a donc accordé le contrat d'opération d'une fourrière municipale le 8 décembre dernier au montant de 8 100.06 \$, plus les taxes applicables, à Refuge animal inc. Le prix des licences de chien pour 2026 sera de **25 \$**.
Également, le Rapport sur les chiens dangereux a été déposé au Conseil municipal démontrant qu'un chien a été soumis à un examen vétérinaire et a été déclaré potentiellement dangereux.
- Au début de chaque année, il est nécessaire d'accepter les dépenses incompressibles. Il s'agit des dépenses de fonctionnement comme, par exemple, l'électricité, l'internet, les assurances, etc. Les Membres du Conseil ont approuvé les dépenses incompressibles pour 2026 totalisant **2 473 631\$**.

- Le Conseil municipal a approuvé la subvention 2026 d'aide financière pour la Maison des Jeunes à la hauteur maximale de 20 000\$.
- La Municipalité se doit d'être à la fine pointe de la technologie, et ce, afin de maximiser les ressources et équipements et ainsi contribuer à l'efficience du personnel municipal. L'implantation de l'intelligence artificielle via la plateforme Munia en fait partie. Suivant l'entente de partenariat avec la Municipalité de Saint-Prime, le mandat d'implantation de l'intelligence artificielle par Carange Solutions a été autorisé le 8 décembre dernier pour la somme de 19 680\$, plus les taxes applicables, pour une durée de 3 ans.
- La Municipalité se doit d'assumer 10% du déficit pour les immeubles de l'Office d'habitation Domaine-du-Roy présents sur son territoire. Les prévisions budgétaires 2026 pour l'ensemble immobilier #1076 (4871 à 4925, rue des Saules), l'ensemble immobilier #1245 (4711 à 4755, rue des Saules) et l'ensemble immobilier #2280 (Domaine du Parc) ont été adoptées et la Municipalité s'est engagée à assumer sa part. La portion municipale sera de 4 426\$ pour la portion #1076, de 2 812\$ pour la portion #1245 et de 2 857\$ pour la portion #2280. Également, la Société d'habitation du Québec a mis en place un nouveau Programme Rénovation des Habitations à Loyer Modique (PRHLM). Ce dernier vise à financer les ensembles immobiliers non conventionnés, c'est-à-dire, ceux qui n'ont plus d'hypothèque. La Municipalité se doit d'approuver également ledit budget pour ces immeubles. Les sommes maximales susceptibles d'être engagées sur les immeubles non conventionnés visés sont 935\$ pour l'ensemble immobilier #1076, 726\$ pour l'ensemble immobilier #1245, 652\$ pour l'ensemble immobilier #2280.

- La participation à des congrès et formations pour les Membres du Conseil permet d'optimiser leur leadership grâce à des ateliers formatifs et interactifs et à réaliser des échanges ainsi que la création d'un réseau de contacts dans le milieu municipal. L'inscription de Katia Duchesne au Colloque FemmElues sous le thème "**De l'élection au passage à l'action!**" a été autorisée. Les dépenses de la Participante seront autorisées sur présentation des pièces justificatives.

GESTION MUNICIPALE

- Le 1^e décembre, le Conseil a adopté la résolution 2025-12-242 intitulée « Calendrier des séances régulières du Conseil municipal pour 2026 ». Cependant, une date de séance pour 2026 a été modifiée soit celle de février qui aura lieu le 2 février au lieu du 9 février.



- La Municipalité désire favoriser le développement du Quartier des Pionniers. L'Administration municipale a reçue une proposition d'achat de Demandeurs en décembre dernier. La vente du lot 5 326 862 à Maxime Dallaire et Maude Gauthier, et ce, au prix de 9 500\$, plus les taxes applicables et selon les modalités en vigueur a été autorisée le 8 décembre dernier.
- Un avis de motion a été présenté afin d'informer la population qu'un nouveau Code d'éthique et de déontologie des élus sera adopté lors d'une prochaine séance.
- Les rapports sur l'application du règlement de gestion contractuelle, sur l'application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* ainsi que l'application de la Politique d'exemplarité organisationnelle relativement à la langue française ont été déposés lors de la séance du 8 décembre.
- Une municipalité se doit d'être tenue à une politique de prévention de la violence au travail. Cette dernière a été adoptée par le Conseil.
- La Municipalité a conservé ses quatre (4) fleurons cette année. Félicitations à tous pour les efforts réalisés afin d'embellir notre communauté.
- Aux deux (2) ans, la Municipalité se doit de renouveler le permis d'intervention auprès du ministère des Transports afin d'avoir la permission de procéder aux travaux de réparation aux réseaux d'aqueduc et d'égout situés sous les routes dont la gestion est de la responsabilité de Transports Québec. Le renouvellement dudit permis a été autorisé.

MÉMO DU MAIRE

Je tiens à remercier tous les intervenants dans le succès de la Guignolée 2025 soit les Membres du Comité d'entraide, les Chevaliers de Colomb, IGA St-Félicien et tous les bénévoles et participants. J'invite la population à communiquer avec le Comité d'entraide en cas de besoin.

J'ai participé au brunch de la FADOQ Club Bonne entente La Doré, j'ai visité les installations de la Municipalité sur le terrain, j'ai participé à une rencontre avec monsieur Sébastien Langlais de Planète, à une rencontre avec les villes de Normandin et de Saint-Félicien, à une rencontre en lien avec les changements climatiques, à une mise au jeu officielle du Tournoi Bantam de Saint-Félicien et à l'inauguration du Village sur glace de St-Félicien.

N'oubliez pas de visiter le Centre vestimentaire de La Doré, un service apprécié de tous. Si ça vous intéresse, une émission télévisuelle sur une entreprise de La Doré (Convoi du Nord) est diffusée.

Bonne année à tous!

Jacques Dubois, maire



NOUVEAUTÉ NOUVEAUTÉ

La Municipalité a instauré l'application Voilà! qui vous permet maintenant d'avoir accès à vos comptes de taxes municipales, vos comptes de modifications de taxes, vos frais de mutation et autres documents en ligne et d'avoir accès au solde de ces derniers.

Inscrivez-vous maintenant en suivant le lien www.ladore.appvoila.com/fr/.

NOTE : Si vous cochez la case « en ligne seulement », nous ne recevrez plus de document par la poste.

Inscrivez-vous maintenant.



INFORMATIONS AUX PAROISIENS(NES) JANVIER-FÉVRIER 2026

Horaire des célébrations pour les mois de janvier et février 2026 à l'église:

- | | |
|---|-------|
| ➤ Dimanche 25 janvier à 11h00 | ADACE |
| ➤ Samedi 31 janvier à 16h00 | MESSE |
| Messe anniversaire Rose-Annette Perron
(Défunt Adrien Paré, Roméo Perron, Marguerite Mailloux, Rose-Aimé Bilodeau, Monique Lyna) | |
| ➤ Dimanche 8 février à 11h00 | ADACE |

Les reçus pour l'année d'imposition 2025 seront disponibles en février.

Heures d'ouverture pour le bureau de la Fabrique
mardi de 8h30 à 12h et 13h à 16h

Jeudis, prendre rendez-vous au 418-256-3545 #2227
fabriqueladore@hotmail.com

Hors des heures d'ouverture, déposez vos demandes dans la boîte aux lettres sécurisée.

Pour plus de détails, consultez la page Facebook
Communauté Chrétienne de La Doré

Source : Communauté chrétienne de La Doré & l'Équipe liturgique

ASSEMBLÉE CLUB DE MOTONEIGE
LES LOUPS DU NORD INC.

GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

JEUDI 29 JANVIER 19H30

Vous êtes convoqués à une rencontre extraordinaire importante des membres

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE
2. VÉRIFICATION DU QUORUM
3. ÉTAT DE LA SITUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
4. PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES DÉMISSIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
5. ÉLECTIONS
6. PAROLE AUX MEMBRES
7. LEVÉE DE LA RENCONTRE

SALLE PIERRE MURRAY
4350, RUE DES PEULIERS, LA DORÉ

